

# Bourse Émergence 2026



Communiqué de presse, 15 décembre 2025

## **Bourses ADIAF EMERGENCE**

Lancement de l'édition 2026 : ouverture de l'appel à candidatures

Initiative majeure lancée par l'ADIAF en soutien à la scène française émergente et récompensant à la fois artistes, critiques d'art et commissaires d'exposition, les Bourses ADIAF EMERGENCE annoncent le lancement de leur cinquième édition avec l'ouverture des candidatures pour 2026.

L'ADIAF ouvre ce 15 décembre l'appel à candidatures 2026 des Bourses EMERGENCE, dispositif de soutien au développement professionnel international des nouvelles générations et talents prometteurs de la jeune scène française : artistes, critiques d'art et/ou commissaires de moins de 40 ans.

Créées en 2022, les Bourses ADIAF EMERGENCE se distinguent au sein des initiatives françaises par un engagement unique, pérenne et sans contrepartie : chaque lauréat reçoit 1 500 € ainsi qu'un accompagnement éditorial, critique et professionnel. Elles répondent à un enjeu central : soutenir la jeune création là où les besoins sont les plus forts et les opportunités structurelles encore limitées, et permettent aux lauréats d'intégrer la riche communauté artistique de l'ADIAF, développée en 25 ans d'existence et de projets phares comme Le Prix Marcel Duchamp.

En 2026, ce programme franchit une nouvelle étape grâce à un nouveau partenariat avec l'Académie des beaux-arts, qui apporte son soutien au développement du programme EMERGENCE et à la valorisation de la jeune création.

Les Bourses ADIAF EMERGENCE récompensent :

- Des artistes (moins de 40 ans)
- Des critiques d'art et/ou commissaires d'exposition (moins de 40 ans)
- Des artistes en fin de cursus ou jeunes diplômés (via une école partenaire)

## Édition 2026 — Organisation & catégories

En 2026, quatre bourses seront attribuées :

- **Une bourse dédiée à un critique d'art et/ou commissaire d'exposition (moins de 40 ans)**  
*Particulier ou collectif — Bourse de 1 500 €, attribuée par l'ADIAF.*
- **Deux bourses dédiées aux artistes dans le cadre de l'appel à candidatures (moins de 40 ans)**  
*Particulier ou collectif. Bourses de 1 500 € attribuées par le Jury.*
- **Une bourse « Artiste - Ecole d'art », dédiée aux artistes en fin de cursus ou jeunes diplômés (en partenariat avec l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon)**  
Bourse de 1 500 € attribuée par le Jury, sur la base d'une pré-sélection communiquée par l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon au sein du post-diplôme Art.

### Calendrier 2026

- **15 décembre 2025**  
Ouverture de la réception des dossiers « Artistes – Appel à candidatures »
- **Fin février – Début mars 2026 :**  
Annonce du Lauréat « Critique d'art et/ou Commissaire d'exposition »
- **Jeudi 30 avril 2026 :**  
Clôture de la réception des dossiers « Artistes – Appel à candidatures », (dans la limite des 300 candidatures maximum réceptionnées)
- **Semaine du 18 mai 2026 :**  
Annonce des Lauréats « Artistes – Appel à candidatures » et « Artistes – Ecoles d'art », directement auprès des Lauréats et sur les plateformes ADIAF.

Les lauréats sont désignés par un jury composé d'un artiste français, deux membres de l'ADIAF et deux personnalités emblématiques du monde de l'art contemporain français ou international.

**En 2025, les lauréats étaient :** Elora Weill-Engerer — Critique d'art / Commissaire d'exposition ; Nathan Ghali — Artiste (appel à candidatures) ; Chloé Vanderstraeten — Artiste (appel à candidatures) ; Younès Ben Slimane — Artiste (partenariat école d'art)

### Les Bourses EMERGENCE : un effet levier sur les jeunes carrières

Les dernières éditions des bourses ADIAF EMERGENCE illustrent la montée en puissance du dispositif : l'appel à candidatures 2025 a ainsi atteint son plafond de 300 dossiers bien avant la date de clôture.

Le suivi réalisé par l'ADIAF met également en évidence l'accélération des trajectoires professionnelles des lauréats, qu'il s'agisse d'artistes ou de critiques d'art. Plusieurs bénéficiaires ont connu des avancées significatives, dont :

– Anne Bourrassé (lauréate 2023), qui publie le 2 janvier 2026 son premier essai, *‘Les Refusées. Les artistes femmes n’existent pas’*, consacré au mouvement #MeToo dans l’art contemporain (Éditions du Seuil).

– Chris Cyrille (lauréat 2022), qui conduit une recherche doctorale pour sa thèse sur les philosophies afro-caribéennes à la New York University (2025–2027), et effectue le commissariat de l’exposition *‘Black Eguns’* de Smaïl Kanouté à Paris jusqu’au 17 janvier 2026.

– Elora Weill Engerer (lauréate 2025), qui publie un essai consacré à l’artiste Ceija Stojka, et effectue le commissariat de l’exposition *‘Pardon pour la lumière’* de Romuald Jandolo, au Confort Moderne (Poitiers), jusqu’au 21 décembre 2025.

De nombreux artistes issus des précédentes éditions ont par ailleurs bénéficié d’une entrée en galerie, de présentations en expositions institutionnelles, d’invitations à des biennales ou manifestations internationales, et d’un accès accru à des financements de recherche.

## **A propos de l’ADIAF**

Fondée en 1994, l’ADIAF rassemble 300 collectionneurs engagés pour la scène française et son rayonnement. Portée par ses membres et mécènes, et en partenariat avec de grandes institutions publiques, l’association développe des dispositifs majeurs dont le Prix Marcel Duchamp, référence internationale dans le domaine des arts visuels.

Dans la continuité de son engagement, l’ADIAF a lancé en 2022 les Bourses EMERGENCE, destinées à soutenir les artistes de moins de 40 ans, critiques d’art, commissaires d’exposition et jeunes diplômés, afin d’accompagner leur développement professionnel et leur reconnaissance.

Dans la continuité de son engagement, l’ADIAF a lancé en 2022 les Bourses ADIAF EMERGENCE, dispositif de soutien à des artistes de moins de 40 ans, commissaires d’exposition et jeunes diplômés d’écoles d’art, afin d’accompagner leur trajectoire de développement et de reconnaissance.

<https://www.adiaf.com/>

## **Informations pratiques**

Candidatures ouvertes jusqu’au 30 avril 2026, [via le lien suivant](#).

### **Contact médias**

#### **Armance Communication**

Romain Mangion, Charles Mouliès

[adiaf@armance.co](mailto:adiaf@armance.co)

+33 1 40 57 00 00